

# Comité de suivi #6

---

28 avril 2025

Premier site de PariSanté  
Campus – Paris 15e

# Tour de table



# INTRODUCTION

**Pr. Antoine Tesnière**

Directeur

Groupement d'intérêt  
scientifique (GIS) Parisanté  
Campus



# INTRODUCTION

**Nathalie Durand**

Garante de la concertation  
continue

Commission Nationale du  
Débat Public (CNDP)



# Ordre du jour

- *Visite du site PSC15 17h-18h*
- **Présentation de la CNDP, de la concertation continue et mission de la garante (7 min)**
- **Brève présentation du projet pour les nouveaux membres – temps d'échange (20 mn)**
- **Les dernières actualités du projet (10 mn)**
- **La communication en phase chantier – atelier (60 mn)**



# 1 CNDP et concertation continue





MA PAROLE A DU POUVOIR

**La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante** chargée de garantir le droit à l'information et à la participation de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

**Les débats publics ne sont pas des référendums.**

Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées.**

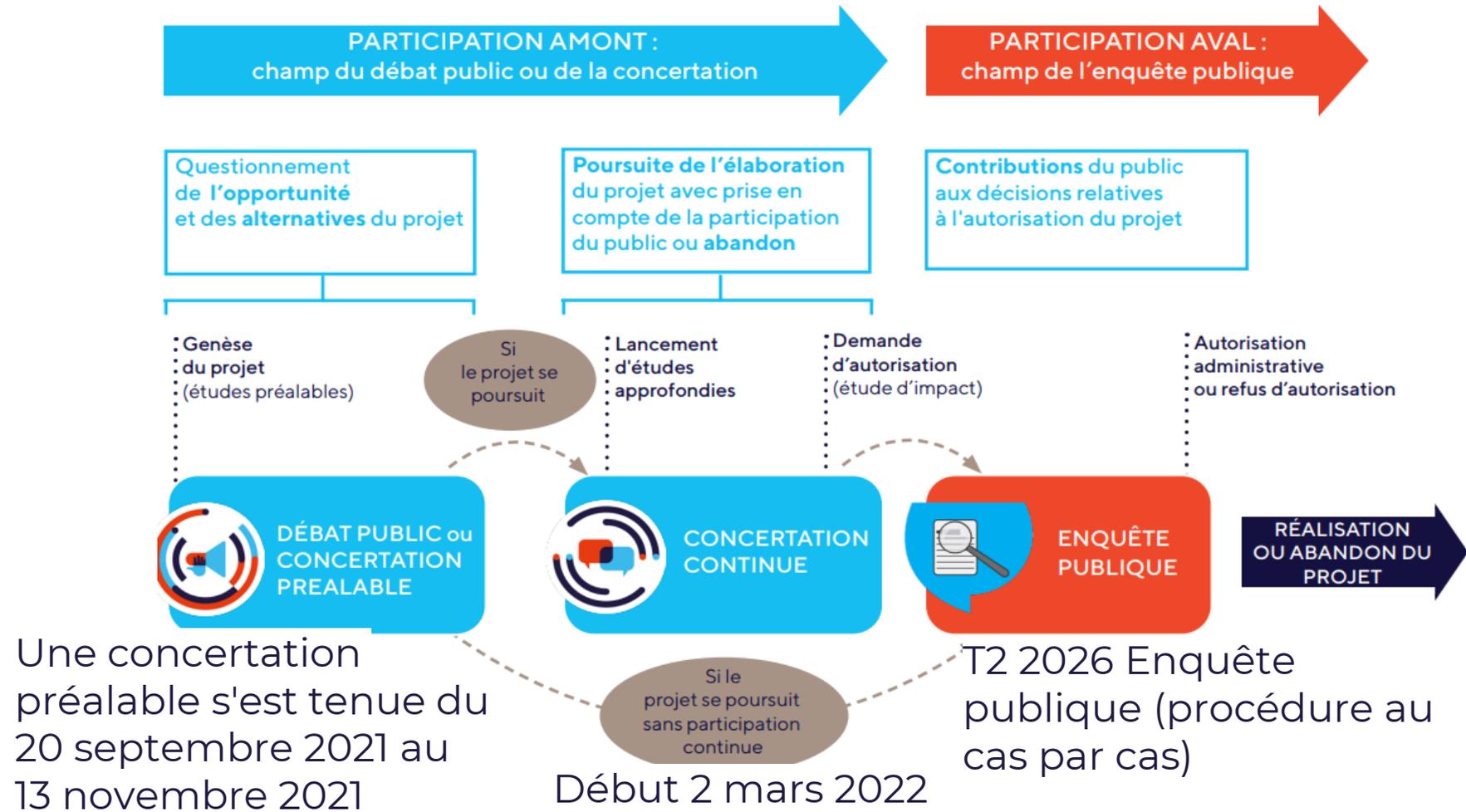
# Les missions de la CNDP

---

- **organiser des débats et concertations** sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique,
- **apporter son expertise** sur toutes questions relatives à la participation du public,
- **émettre des avis et recommandations** visant à développer la participation du public.

# Continuité de la participation du public

## CONTINUITÉ DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC LORS DE L'ÉLABORATION D'UN PROJET



# Les 6 principes de la CNDP



**INDÉPENDANCE**  
Vis-à-vis de toutes  
les parties prenantes



**NEUTRALITÉ**  
Par rapport au projet



**TRANSPARENCE**  
Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis  
du responsable du projet



**ARGUMENTATION**  
Approche qualitative  
des contributions,  
et non quantitative



**ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**  
Toutes les contributions  
ont le même poids,  
peu importe leur auteur



**INCLUSION**  
Aller à la rencontre  
de tous les publics

# Le rôle de la garante CNDP

---

**La garante est à disposition des participantes et participants.**

Sa présence doit être visible. S rôle doit être explicité.  
Le public doit pouvoir les contacter directement, notamment par la diffusion de l'adresse mail.

**La garante représente un recours possible en cas de désaccord sur le déroulement du processus de concertation ou sur les expertises produites.**

# Le rôle de la garante CNDP

---

- **garantir les procédures de concertation** c'est-à-dire d'assurer le droit à l'information et le droit à la participation prévu par le code de l'environnement.
- **veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public** ainsi qu'au bon déroulement de la concertation préalable et à la possibilité pour le public de formuler des questions et de donner son avis.
- **garantir la qualité du dispositif participatif** au nom de la CNDP et dans le respect de ses principes.

# Rappel concertation continue

## Mars 2022 à mars 2023

- 1 Réunion publique et 1 visite du premier site de Parisanté Campus
- 1 Comité de suivi
- 1 Rencontre de proximité sur le marché de Port Royal
- 1 Visite des espaces extérieurs de l'ancien HIA
- Site internet de la concertation continue
- Publication du premier rapport intermédiaire de la concertation continue
- Mémoire en réponse du Maître d'Ouvrage au premier bilan de la concertation continue sur le projet Parisanté Campus

# Rappel concertation continue

## Mars 2023 à mars 2024

- 2 comités de suivi
- 1 Rencontre de proximité sur le marché de Port Royal
- 2 Visites des espaces extérieurs de l'ancien HIA
- 1 Visite du site pilote de PariSanté Campus
- Site internet de la concertation continue
- Publication du deuxième rapport intermédiaire de la garante

# La concertation continue

## Mars 2024 à mars 2025

- Conseil de quartier du 6ème arrondissement
- 2 Visites des espaces extérieurs de l'ancien HIA
- 2 Rencontres de proximité (place Monge, Raspail)
- 1 Atelier sur le traitement paysager
- 1 Visite site pilote
- 2 comités de suivi
- Site internet de la concertation continue

# Contact de la garante CNDP

---

**Nathalie DURAND**

Tél: 06 72 92 59 91

Email: [nathalie.durand@garant-cndp.fr](mailto:nathalie.durand@garant-cndp.fr)

2

## Brève présentation du projet Parisanté Campus



# Rappel du contexte de l'opération

- Lancement de PariSanté Campus, campus de recherche, de formation et d'innovation dans le domaine du numérique pour la santé, en décembre 2020 par le Président de la République ;
- Transfert des activités sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce à l'horizon 2030 ;
- Programmation composée d'un ensemble d'opérateurs publics en synergie



- Complétée par une partie privée regroupant des acteurs de l'innovation et de la recherche, des start-ups, des entreprises

# Une approche scientifique globale

Un projet scientifique structuré autour de 4 axes majeurs



Améliorer les parcours  
de soins grâce au  
numérique



Accélérer le développement  
de la prévention par le  
numérique



Accélérer l'émergence et  
l'usage d'innovations  
numériques en santé



Développer un numérique  
éthique au service de la  
société

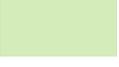


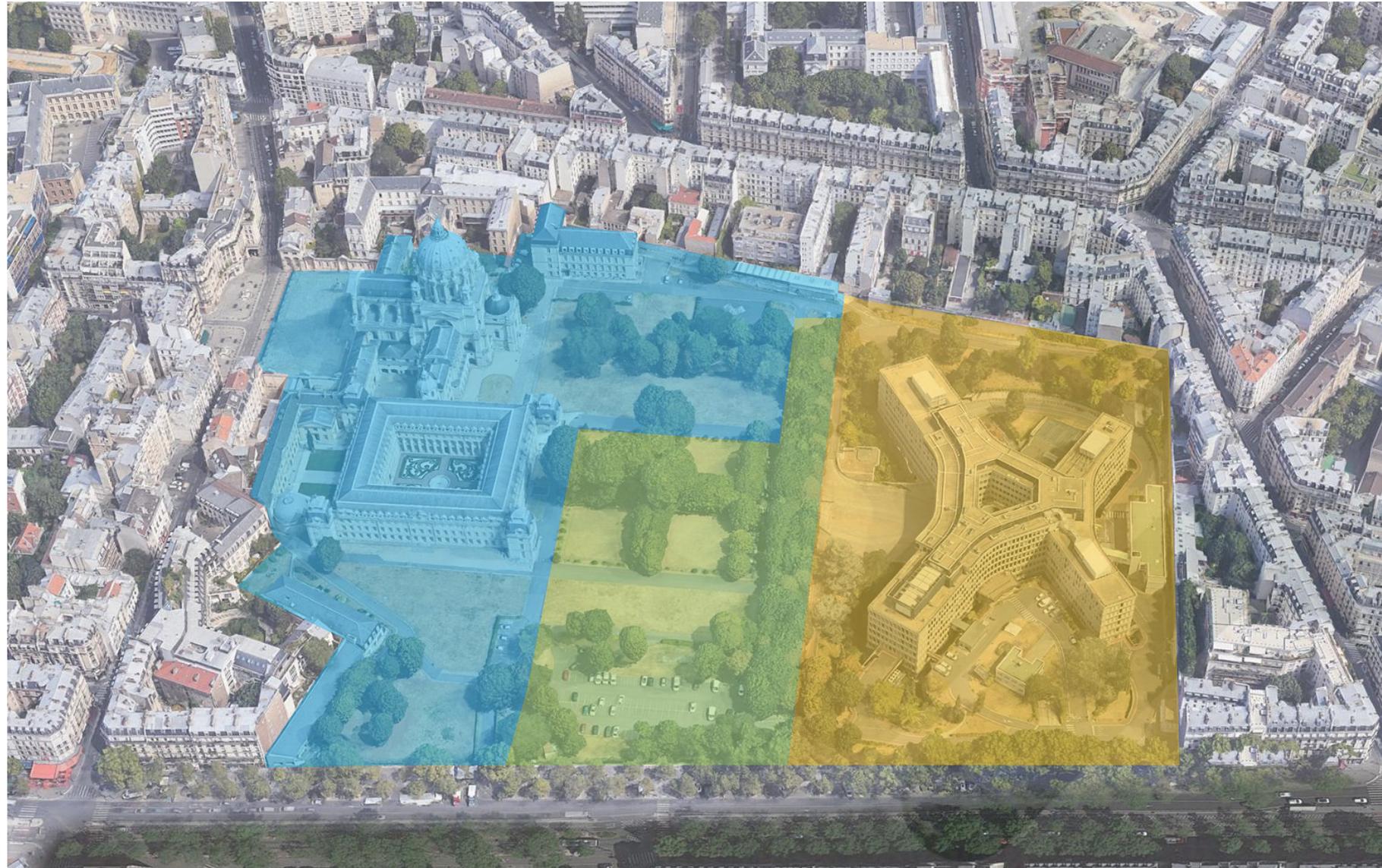
# Le périmètre du projet

## Un site, trois destinations

 Périmètre du projet  
PariSanté Campus

 Périmètre du  
périmètre historique  
*Restant affecté au ministère  
des Armées*

 Périmètre du futur  
jardin ouvert au public  
*Par la Ville de Paris*



# Le site aujourd'hui

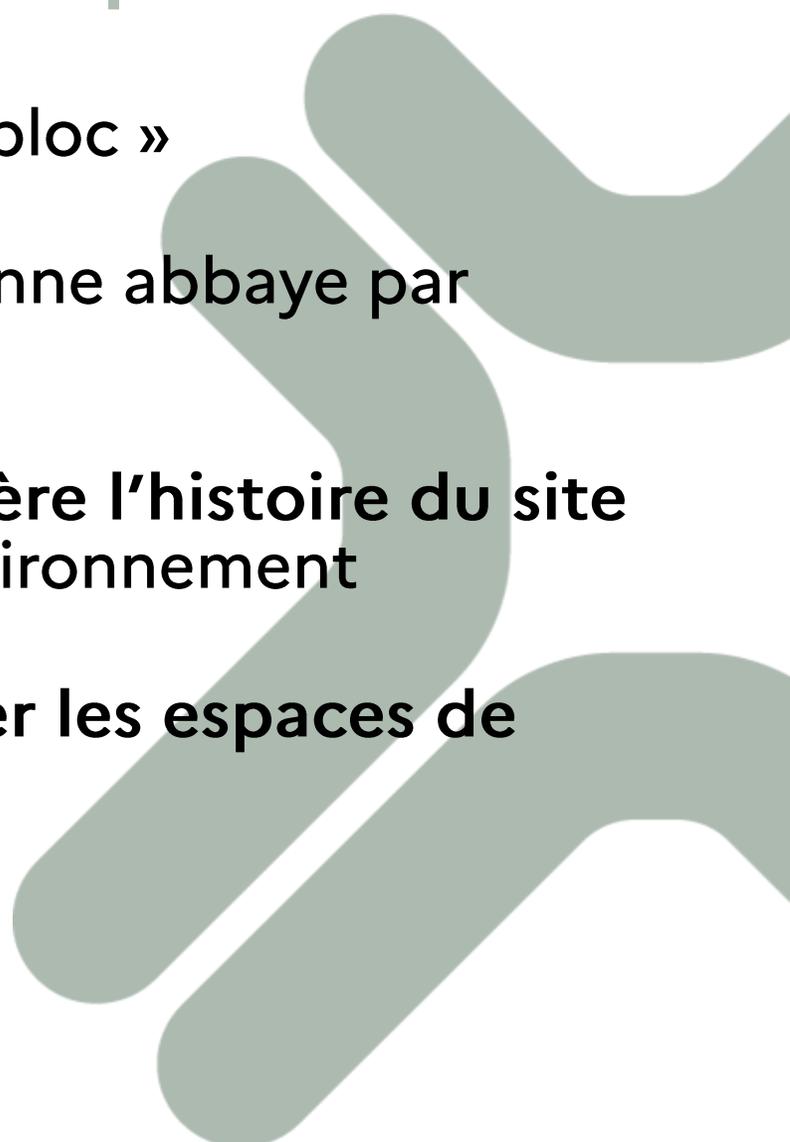
## Un monobloc caractéristique de l'architecture brutaliste des années 1970

- Conçu et réalisé par les architectes Philippe-André Chatelin, Henry Pottier et Jean Roux-Spitz ;
- Surface plancher du bâtiment principal : 50 000 m<sup>2</sup> répartis sur 12 niveaux (4 niveaux de sous-sol dont un entresol technique, un rez-de-chaussée bas, un rez-de-chaussée haut, 5 niveaux complets et un étage technique).



# Le site demain

## Préserver et valoriser le patrimoine historique

- **Conserver sans le dénaturer le volume du « monobloc »**
  - **Respecter la prédominance de hauteur de l'ancienne abbaye par rapport au monobloc**
  - **Créer une narration architecturale qui met en lumière l'histoire du site tout en s'inscrivant harmonieusement dans son environnement**
  - **Créer des espaces paysagers de qualité et valoriser les espaces de pleine terre**
- 

# La programmation envisagée

## Une mixité public/privé pour fédérer la communauté scientifique

- Programmation publique :
  - Des espaces tertiaires de travail pouvant à la fois accueillir des enseignants-chercheurs et chercheurs, étudiants et post-doc, des bio informaticiens, des ingénieurs support à l'innovation ou encore du personnel administratif ;
  - Des locaux d'expérimentation pour des laboratoires de recherche ;
  - Des locaux d'enseignement pour accueillir divers programmes de formation autour de la thématique IA santé
- Programmation privée :
  - Des surfaces pour l'accueil des startups, de PME, ETI et GE en lien avec le programme scientifique de Parisanté Campus ;
  - Des espaces partagés et équipements communs (restauration, auditorium, salles de réunion partagées, lieux évènementiels, plateformes technologiques, etc).

# Un contrat de concession d'une durée de 35 à 40 ans

- Objet : conception et réalisation des travaux de réhabilitation, extension et aménagement de l'ensemble du site, de l'entretien-maintenance et de l'exploitation de la partie privée par le concessionnaire

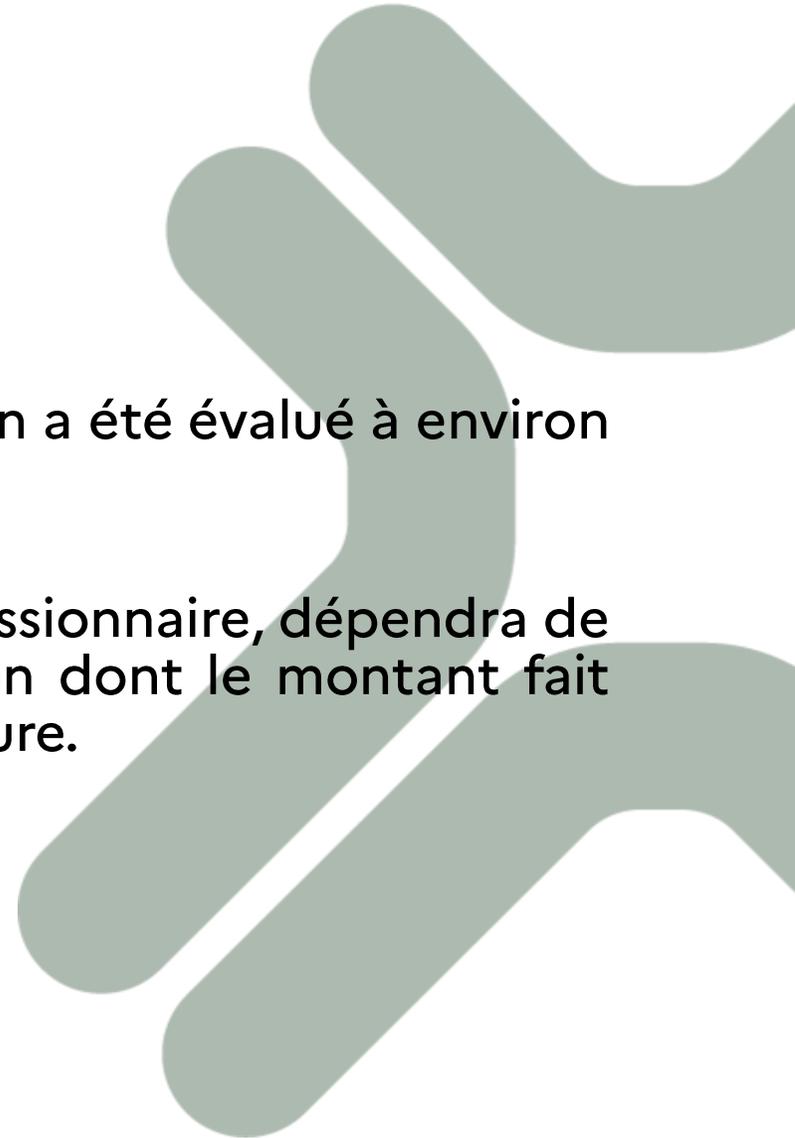
Une phase candidatures : lancée en mai 2023 avec une remise des dossiers au 15 septembre 2023.

Une phase offres, en cours, à laquelle ont accès les seuls candidats admis à l'issue de la phase de candidatures.

Une signature du contrat de concession prévue en 2026

# Un contrat de concession

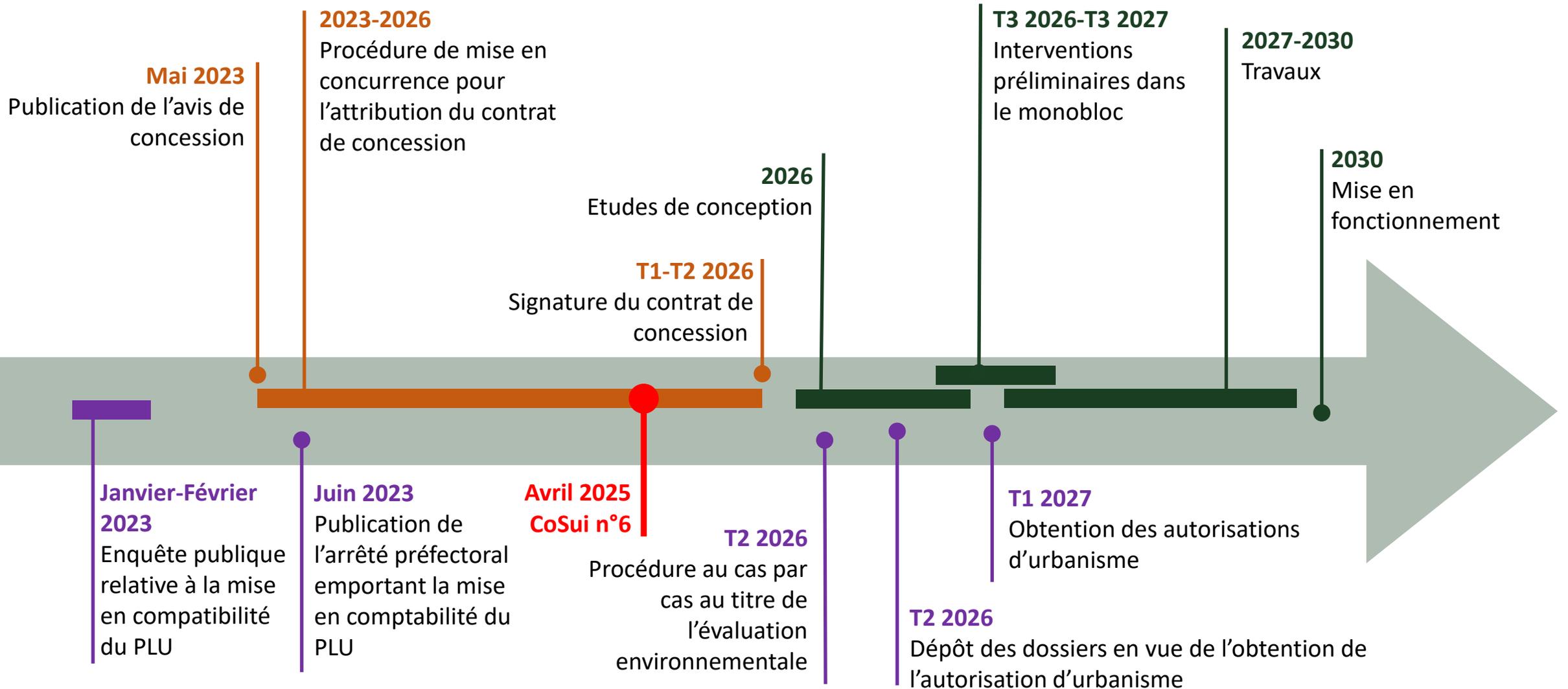
- Coût de l'opération :
  - Lors des études préalables, le coût estimatif de l'opération a été évalué à environ 360 millions d'euros (valeur 2019).
  - Toutefois, le coût réel de l'opération, financé par le concessionnaire, dépendra de son projet. L'autorité concédante versera une subvention dont le montant fait partie des éléments confidentiels à ce stade de la procédure.



# Confidentialité de la procédure de commande publique

- Confidentialité des informations au titre de l'article L. 3122-3 de code de la commande publique : « *L'autorité concédante ne peut communiquer les informations confidentielles qu'elle détient dans le cadre d'un contrat de concession, telles que celles dont la divulgation violerait le secret des affaires, ou celles dont la communication pourrait nuire à une concurrence loyale entre les opérateurs économiques, telle que la communication en cours de consultation de la valeur globale ou détaillée des offres* »
- Candidatures et offres confidentielles pour préserver l'égalité entre les candidats et la protection du secret des affaires ;
- Cette démarche a pour objet de **garantir la régularité de la procédure, l'égalité de traitement et une concurrence loyale entre les candidats et de préserver les intérêts de l'Etat.**

# Le calendrier prévisionnel de l'opération en vue d'une mise en fonctionnement du site en 2030



# Temps d'échanges

The background image shows a modern office building with a glass facade and a courtyard with a fountain. The scene is viewed through a stylized, rounded, light green frame that resembles a network or a series of interconnected nodes. The text "Temps d'échanges" is overlaid on the left side of the image.

# 3 Les dernières actualités du projet



# Les dernières actus – nos grands événements

11 février 2025

## Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle



À l'occasion du sommet mondial pour l'action sur l'IA, PariSanté Campus et la French Healthcare Association ont réuni experts et décideurs pour explorer les défis de l'IA en santé. L'événement a notamment été marqué par la venue de Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins.

25 mars 2025

## Démo Day #2



Le 25 mars 2025, PariSanté Campus a organisé la 2e édition de son Démo Day, une journée portes ouvertes dédiée à la présentation des innovations en santé numérique qui naissent et grandissent dans notre écosystème, avec une mise à l'honneur de la promotion 2024 des start-up du hub d'innovation.

27 mars 2025

## Café IA



PariSanté Campus a lancé la première édition de son Café IA, initiative portée par le Conseil national du numérique et s'inscrivant dans le cadre de la concertation continue. Il s'agit d'un rendez-vous citoyen pour sensibiliser le grand public aux enjeux de l'IA en santé autour de sujets clé comme la protection des données, les biais algorithmiques ou encore l'éthique, avec des experts du domaine.

# Les dernières actus – notre programme Shaker

6 mars 2025

## Campus Law – Stratégies de levée de fonds



Une formation organisée par PariSanté Campus et le cabinet d'avocats BCLP France autour de la levée de fonds. Entrepreneurs et étudiants ont ainsi exploré ensemble les bonnes pratiques pour structurer un financement, sécuriser les négociations et anticiper les enjeux de gouvernance.

18 mars 2025

## Campus Talk avec Didier Lepelletier



PariSanté Campus a accueilli Didier Lepelletier, président du Haut Conseil de la santé publique, pour une conférence autour des missions, bilans et perspectives du HCSP. Cette rencontre a pu permettre à notre écosystème de créer des liens directs avec cette instance chargée d'apporter une aide à la décision du ministre de la Santé.

10 avril 2025

## Campus Briefing – digitalisation des parcours de soin



Une table ronde sur la digitalisation des parcours de soin, au cours de laquelle les échanges ont porté sur les données, l'interopérabilité, les outils numériques ou encore les nouveaux modèles économiques, sans oublier la dématérialisation de la carte Vitale.

# Les actus à venir de PariSanté Campus

13 mai 2025

## 1<sup>re</sup> édition des Assises des préventions en santé



Le 13 mai, PariSanté Campus accueillera l'agence de relations publiques Aromates pour une journée de débats autour de l'innovation et de la prévention en santé, dans le cadre d'une journée placée sous le signe de la prévention, avec la clôture de l'accélérateur prévention de Bpifrance.

20-22 mai & 11-14 juin 2025

## Grands salons : SantExpo et VivaTech



PariSanté Campus sera présent à SantExpo, le salon de référence du secteur santé et médico-social. PariSanté Campus sera également ambassadeur de Vivatechnology et proposera un pitch contest lors de ce grand RDV international de la tech.

10 juin 2025

## Campus Live! #4



Campus Live ! revient le 10 juin 2025 pour une 4<sup>e</sup> édition dédiée à l'intelligence artificielle en santé, avec un programme riche en tables rondes, débats et démos. Nouveauté : l'événement devient side event officiel de VivaTech, renforçant les ponts entre tech, IA et innovation en santé !

# Temps d'échanges

The background of the slide features a photograph of a modern, multi-story office building with a central courtyard. The building has a glass facade and a curved architectural design. In the courtyard, there are several white, modern-looking lounge chairs and tables. A sign on the building's facade reads "CO-WORKING". The entire image is overlaid with a light green color and a dark grey geometric pattern consisting of interconnected rounded shapes.

# 4 La communication en phase chantier : Atelier



# Le cadre réglementaire de l'organisation des chantiers

- **Affichage obligatoire du permis de construire (PC) :** notamment :
  - Code de l'urbanisme : article R424-15 : Obligation d'affichage de l'autorisation d'urbanisme,
  - Code de l'urbanisme : articles A424-15 à A424-19 : Contenu de l'affichage,
  - Code de l'urbanisme : articles R600-1 à R600-7: Délai de recours contentieux.
- **Information spécifique aux riverains :** fortement recommandée, peut être imposée par l'autorité délivrant le permis de construire
- **Gestion des nuisances liées au chantier :**
  - **Bruit/vibrations :** notamment :
    - Loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 dite « Loi Bruit », codifiée au Code de l'environnement par l'ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000, aux articles L 571-1 et suivants,
    - Articles R 1336-7 et R 1336-10 du Code de la santé publique,
    - Arrêté municipal du 18 juillet 2017 « Nouvelle réglementation relative aux bruits de voisinage sur le territoire de la Ville de Paris » : « Les travaux bruyants et gênant le voisinage sont interdits, en tous lieux, à l'intérieur des immeubles comme sur le domaine public, aux heures suivantes : — avant 7 h et après 22 h les jours de semaine ; — avant 8 h et après 20 h le samedi ; — les dimanches et jours fériés. »
  - **Rejets de chantier :** notamment :
    - Loi 92-3 du 03 janvier 1992 dite loi sur l'eau (article 10) modifié par le Code de l'environnement (article L214-2 et L214-4),
    - Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,
    - Arrêté du 22 janvier 1997 créant une zone de protection spéciale contre les pollutions atmosphériques en Ile-de-France,

# Le cadre réglementaire de l'organisation des chantiers

- **Gestion des déchets** : notamment :
  - La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) et notamment ses articles 6, 51, 56, 57, 58, 72, 73 et 74,
  - Article L 541-2 du Code de l'environnement : « Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion et est responsable de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale »,
- **Réemploi et économie circulaire** : notamment :
  - La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), et en particulier les dispositions retranscrites à L 110-1-1 du Code de l'environnement,
  - Le Plan d'Économie Circulaire de la Ville de Paris,
- **Protection des sols et de la biodiversité** : notamment :
  - L. 411-1 du Code de l'environnement et suivants,



# L'objectif de l'Atelier

## L'objectif principal :

- **Coconstruire** avec les membres du comité de suivi **un questionnaire** pour associer le public sur la communication en phase chantier en abordant deux thèmes principaux :
  - Les préoccupations du public concernant le chantier
  - Les outils de communication au service de l'information du public

## Comment ?

- Répartition des membres du comité de suivi en 2 groupes, accompagné d'un agent de l'EPAURIF.
- Méthode : un facilitateur donnera la parole à chaque personne du groupe, un secrétaire notera :
  - Si d'autres thématiques seraient à prendre en compte
  - 10 questions qui pourraient être posées au public.
- Restitution des questions des deux groupes et sélection de 5 questions au total par thème.

L'objectif du questionnaire : il sera proposé au futur concessionnaire d'adapter sa stratégie de communication et prendre en considération les préoccupations du public en fonction des réponses obtenues.

# Thème 1 – Thématique relative aux préoccupations du public face au chantier : quelles priorités ?

## 1- Quelques exemples :

- Poussières
- Bruit
- Vibrations
- Circulation, accès
- Horaires
- Etc...

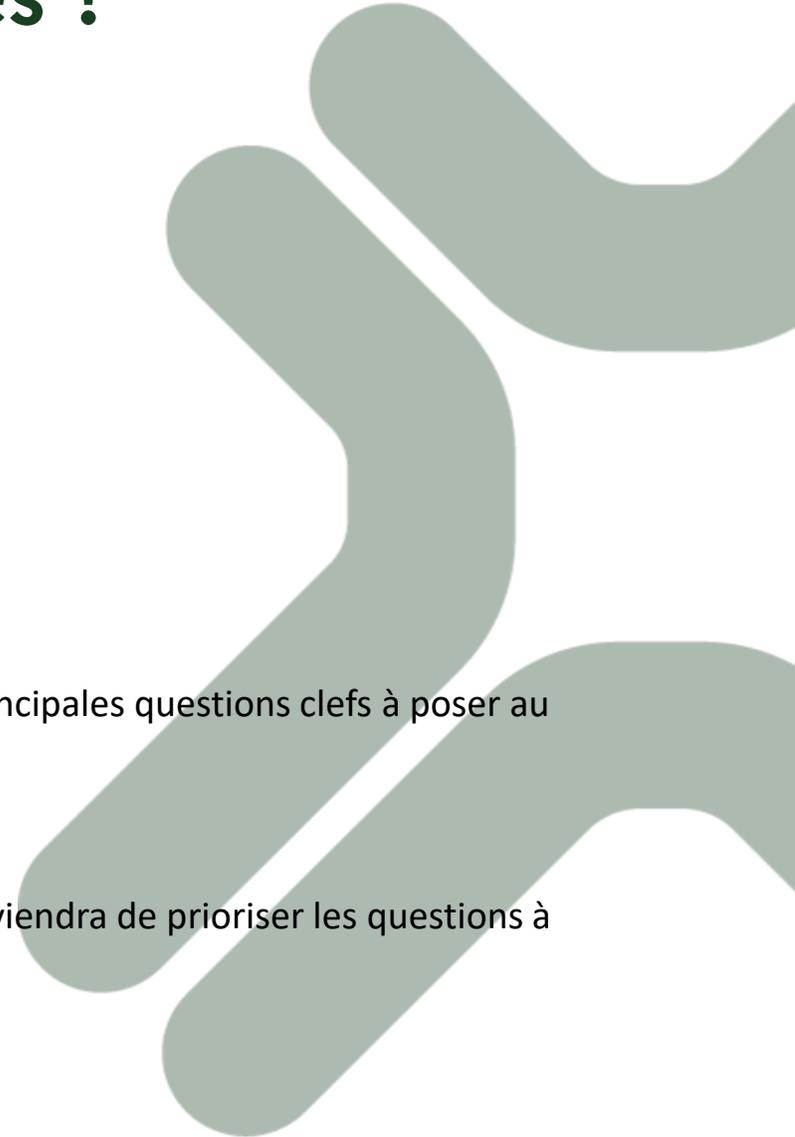
Les exemples peuvent être complétés par les membres du comité de suivi.

## 2- Questions :

Au regard de ces thématiques, y a-t-il d'autres thématiques à prendre en compte ? quelles sont les principales questions clefs à poser au public sur leurs attentes ?

## 3- Restitution et choix

Les groupes vont restituer leurs questions (prévoir de les noter sur un paperboard par exemple. Il conviendra de prioriser les questions à conserver et / ou à combiner pour en sélectionner 5 au total.

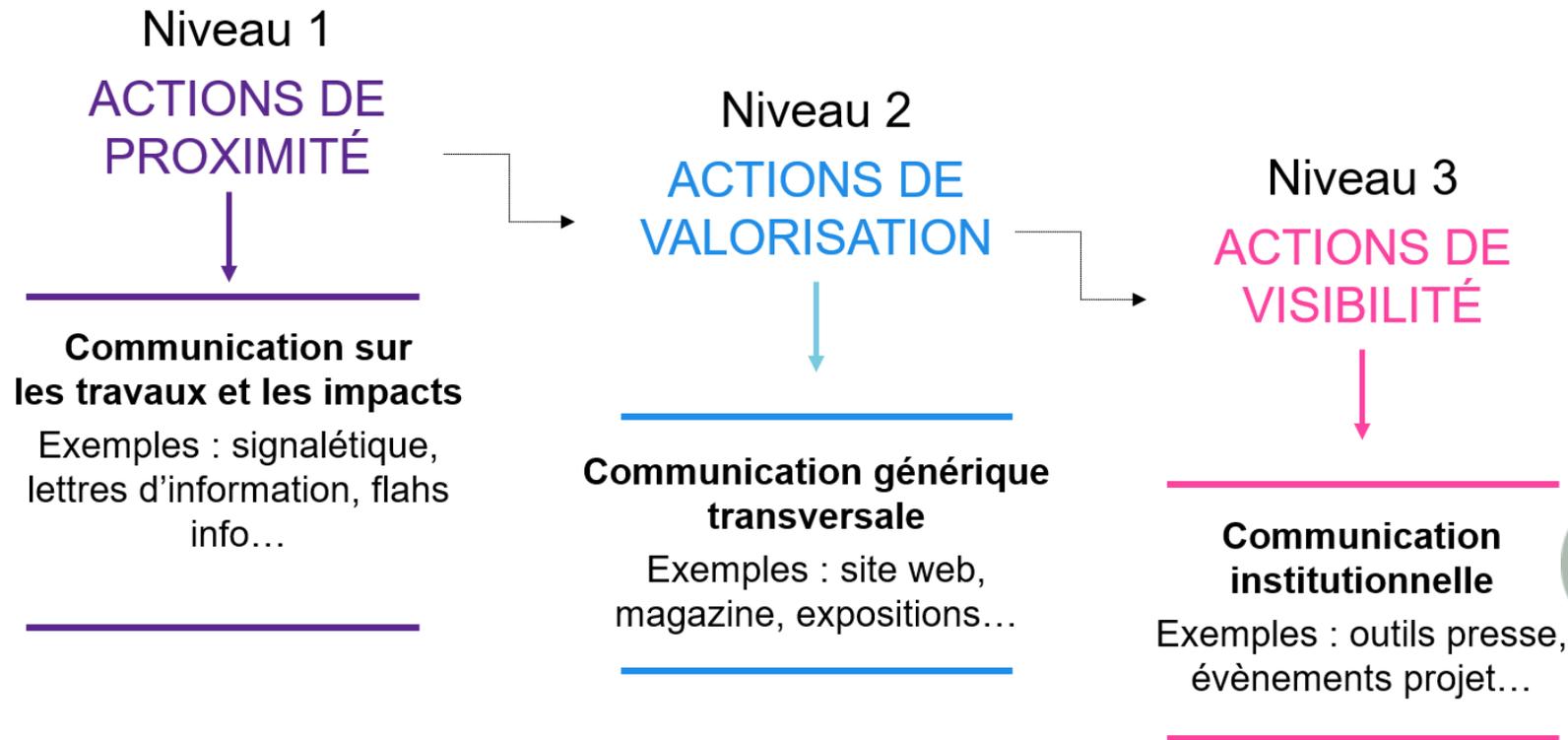


The background features a photograph of a modern office building with a central courtyard. The building has multiple floors with large windows. In the foreground, there are several white, curved, modern chairs. A large, dark grey abstract graphic, resembling a stylized human figure or a network node, is overlaid on the image. The text is positioned on the left side of the image, within a dark grey rectangular box.

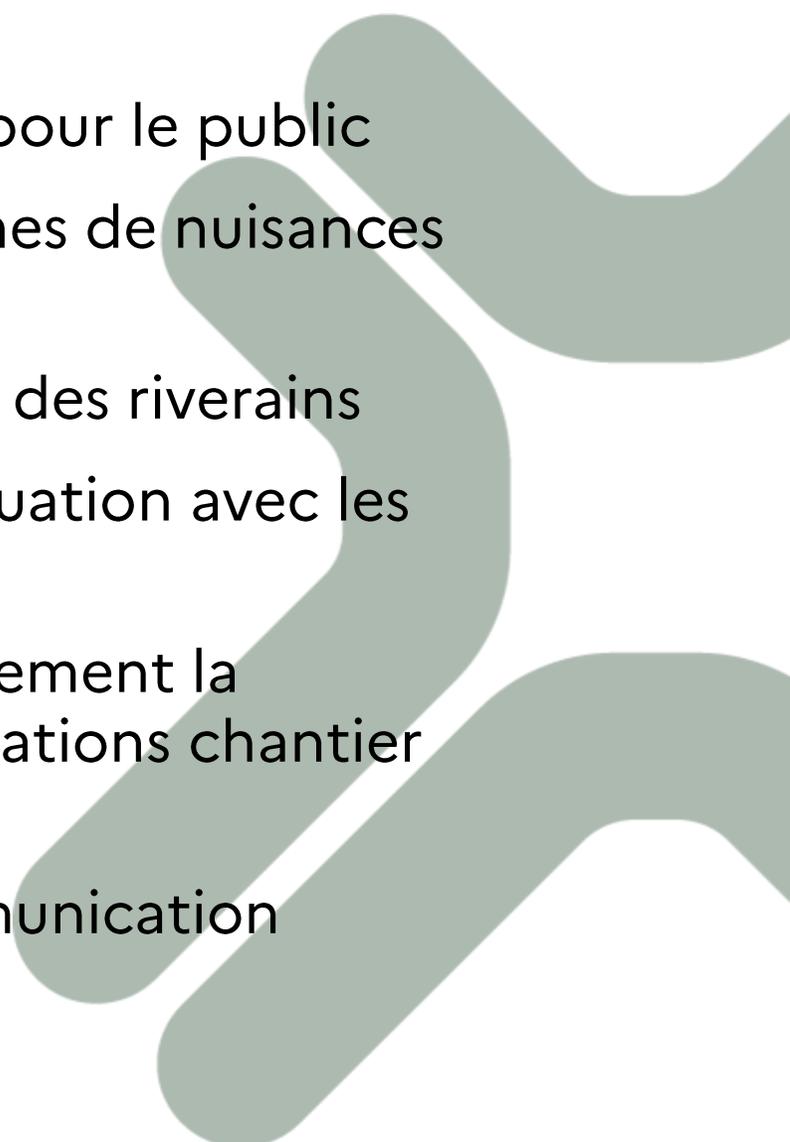
# **RESTITUTION** du travail en atelier

# Les grands principes de la communication de chantier

La communication d'accompagnement chantier est une priorité au même titre que la bonne marche du chantier lui-même. Il s'agit de communiquer vers des publics divers avec des attentes différentes : les riverains, les usagers du quartier, les élus, les partenaires...



# Les attentes du Ministère pour la communication chantier

- Rendre compréhensible le déroulement des travaux pour le public
  - Prévenir les riverains des périodes d'intensité en termes de nuisances (sonores, vibratoires, ...)
  - Suivre et traiter les remarques et éventuelles plaintes des riverains
  - Proposer une communication multi-support en adéquation avec les besoins du public
  - Fournir une information continue : actualiser régulièrement la communication travaux, en mettant à jour les informations chantier sur les plateformes de communication
  - Assurer l'entretien permanent des supports de communication
- 

# Les attentes du Ministère pour la communication chantier

## Le cahier des charges impose différents outils, classiques, aux candidats :

- Panneaux d'information en limite du site
  - Signalétique sur chantier
  - Boite-aux-lettres en entrée de chantier sur palissade
  - Registre des interactions avec les riverains
  - Mise en œuvre d'une comitologie de contact avec les riverains
  - Maison du projet
  - Site web dédié (« Maison du projet virtuelle »)
  - Charte chantier à faibles nuisances signée par l'ensemble des entreprises intervenantes sur le chantier
- ➔ **L'objectif de l'atelier est de fournir des informations complémentaires aux candidats à la concession**

# Thème 2 – Thématique relatives aux outils de communication au service de l'information des riverains

## 1- Quelques exemples :

- Site internet
- Réseaux sociaux
- Affichage
- Maison de projet
- L'échéance (trimestrielle, mensuelle, etc.)
- Périmètre (par exemple: zone géographique, lien d'information précis)
- Etc...

Les exemples peuvent être complétés par les membres du comité de suivi.

## 2- Questions :

Quels seraient les différentes informations complémentaires que vous proposeriez ? Quels seraient les outils de communication complémentaires que vous proposeriez ?

Au regard de ces thématiques, quelles sont les principales questions clés à poser au public sur leurs attentes ? (type d'information, format, canaux de communication etc...)

## 3- Restitution et choix

Les groupes vont restituer leurs questions. Il conviendra de prioriser les questions à conserver et / ou à combiner pour en sélectionner 5 au total. Il sera nécessaire également à travers ce thème 2 de réfléchir à la forme de distribution du questionnaire final.

The background features a photograph of a modern office building with a central courtyard. The building has multiple floors with large windows. In the courtyard, there are several white, curved, modern chairs. A large, dark grey abstract graphic, resembling a stylized human figure or a network node, is overlaid on the image. The text is positioned on the left side of the image, within a dark grey rectangular box.

# **RESTITUTION**

## **du travail en atelier**

# Conclusion



# Les prochains rendez-vous

**17 mai 2025** Rencontre de proximité sur le marché de Port-Royal

**Mai – juin 2025** Questionnaire sur la communication chantier à destination du grand public

**3 – 13 octobre 2025** Fête de la Science à PSC



# Restons en contact !

## Le site internet de la concertation

[www.concertation-parisantecampus.fr](http://www.concertation-parisantecampus.fr)

- Possibilité de poser des questions en ligne
- Publication du diaporama et du compte-rendu du comité de suivi

## L'adresse email contact

[concertation-psc@epaurif.fr](mailto:concertation-psc@epaurif.fr)

[nathalie.durand@garant-cndp.fr](mailto:nathalie.durand@garant-cndp.fr)





**Parisanté  
campus**

